

COMPTE RENDU D'AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2017

Direction de la Citoyenneté, du suivi juridique et
des marchés publics

Fondettes, le 3 avril 2017

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents à l'ouverture de la séance : 22

Nombre de présents à partir de la question n°1 : 23

Nombre de pouvoirs : 10

L'an deux mille dix sept, le trente mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric de OLIVEIRA, Maire.

Étaient présents : Cédric de OLIVEIRA, Catherine PARDILLOS, Jean-Paul LAUNAY, Nathalie LECLERCQ, François PILLOT, Hervé CHAPUIS, Mathilde COLLIN, Sylvain DEBEURE, Philippe BOURLIER, Jean-Maurice GUEÏT, Nicole BELLANGER, Christophe GARNIER, Anne JUILLET, David BRAULT, Benoît SAVARY, Maryline ZUCARO, Laëtitia DAVID, Agnès GALLIER, Camille LECUIT, Philippe LACROIX, Yanne BENOIST, Gérard GARRIDO, Joël AGEORGES

Représentés par pouvoir : Dominique SARDOU a donné pouvoir à Catherine PARDILLOS, Yves PARINGAUX a donné pouvoir à Jean-Paul LAUNAY, Michel PASQUIER a donné pouvoir à Hervé CHAPUIS, Martine ABOT a donné pouvoir à Nicole BELLANGER, Virginie AUBRIOT-VERRYDEN a donné pouvoir à Sylvain DEBEURE, Bruno MARTEL a donné pouvoir à Nathalie LECLERCQ, Anne MONNEAU a donné pouvoir à Philippe BOURLIER, Philippe DUBOIS a donné pouvoir à Philippe LACROIX, Ilizette SA a donné pouvoir à Yanne BENOIST, Christine RENIER a donné pouvoir à Gérard GARRIDO.

Secrétaires de séance : Anne JUILLET et Philippe LACROIX

Session ordinaire

● Hommage à Mauricette Guilpain

Monsieur le Maire et la Municipalité rendent hommage à Mauricette Guilpain :

« C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de Mauricette Guilpain, décédée ce jeudi 16 mars à l'âge de 87 ans.

Dévouée à sa ville pour laquelle elle nourrissait une véritable passion, elle s'était vue remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, le 11 novembre 2015. Une récompense décernée par la Préfecture pour ses quatre mandats au service des Fondettois, entre 1983 et 2008. En tant qu'adjointe de Jean-Roux tout d'abord jusqu'en 1993, puis en tant que conseillère municipale lors des mandats suivants. Elle était également à l'origine du tout premier bulletin municipal de la ville, composé par ses soins avec l'aide d'Yvette Chatel, alors secrétaire de Jean-Roux.

Très appréciée par les agents municipaux pour lesquels elle prêtait toujours une grande attention, Mauricette aimait foncièrement les gens. Une femme de caractère dont le franc-parler et la sensibilité manqueront à tous les Fondettois. »

Le Conseil Municipal se lève et observe une minute de silence à la mémoire de Mauricette GUILPAIN.

● Donner acte des décisions du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal

Conformément à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend connaissance des décisions prises au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire.

Toutes les décisions du Maire s'inscrivent dans le cadre **des crédits ouverts au budget** ou des autorisations de programme et crédits de paiement votés par le Conseil Municipal.

Date	Numéro	Nomenclature - objet
30/01/17	DC20170130I006	Informatique – Avenant au contrat de maintenance et d'assistance d'un système de téléphonie et des postes avec l'entreprise COMASYS de Parçay-Meslay (1 260 € HT)
30/01/17	DC20170130I007	Informatique – Contrat de maintenance du logiciel de gestion des marchés publics avec la société AGYSOFT de Montpellier (1 993,00 €)
18/01/17	DC20170118C009	Domaine et patrimoine – Convention avec l'association Fondettes Entraide pour la mise à disposition gracieuse de locaux allée de la Poupardièrre
18/01/17	DC20170118C010	Domaine et patrimoine – Convention avec l'association Fundeta pour la mise à disposition gracieuse de locaux (rue du Val Joli)
19/01/17	DC20170119G011	Domaine et patrimoine – Convention avec l'association Accueil des Villes Françaises pour la mise à disposition gracieuse de locaux (rue du Val Joli)
18/01/17	DC20170118C012	Domaine et patrimoine – Convention avec l'association Fondettes Bridge pour la mise à disposition gracieuse de locaux 10 rue des Hautes Roches
19/01/17	DC20170119G013	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du Cœur de ville MD 28
19/01/17	DC20170119A014	Domaine et patrimoine – Convention pour l'utilisation du dojo par le Foyer d'Animation d'Ambillou pour la pratique des activités physiques et sportives (pour le prix de 3,05 € l'heure)
20/01/17	DC20170120G015	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du Cœur de ville n°JG 11
23/01/17	DC20170123G016	Domaine et patrimoine – Octroi d'une concession caverne dans le cimetière du

		Cœur de ville n°27												
24/01/17	DC20170124G018	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du Cœur de ville n°RD 07												
25/01/17	DC20170125U019	Institutions et vie politique – Défense des intérêts de la commune de Fondettes et désignation de l'avocat (recours contre la délibération de modification du PLU) (Cabinet Walter & Garance - M ^e DALIBARD à Joué-Les Tours)												
26/01/17	DC20170124G020	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du Cœur historique n° F 60												
30/01/17	DC20170130G021	Domaine et patrimoine – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du Cœur de ville n°DG 26												
31/01/17	DC20170131F022	Commande publique – Marchés pour la fourniture de plantes bisannuelles, de bulbes, de chrysanthèmes et de plantes annuelles (marché à bons de commande annuel) <table border="1"> <tr> <td>Lot 1 : plantes bisannuelles</td><td>AgrocampusTours-Fondettes (37)</td><td>Maximum : 8000 € HT</td></tr> <tr> <td>Lot 2 : bulbes</td><td>Ververt export Ursem (Hollande)</td><td>Maximum : 4 000 € HT</td></tr> <tr> <td>Lot 3 : chrysanthèmes</td><td>SA Plandanjou Les Ponts de Ce (49)</td><td>Maximum : 7 000 € HT</td></tr> <tr> <td>Lot 4 : plantes annuelles</td><td>SCA Simier Faverolles/Cher (41)</td><td>Maximum : 20 000 € HT</td></tr> </table>	Lot 1 : plantes bisannuelles	AgrocampusTours-Fondettes (37)	Maximum : 8000 € HT	Lot 2 : bulbes	Ververt export Ursem (Hollande)	Maximum : 4 000 € HT	Lot 3 : chrysanthèmes	SA Plandanjou Les Ponts de Ce (49)	Maximum : 7 000 € HT	Lot 4 : plantes annuelles	SCA Simier Faverolles/Cher (41)	Maximum : 20 000 € HT
Lot 1 : plantes bisannuelles	AgrocampusTours-Fondettes (37)	Maximum : 8000 € HT												
Lot 2 : bulbes	Ververt export Ursem (Hollande)	Maximum : 4 000 € HT												
Lot 3 : chrysanthèmes	SA Plandanjou Les Ponts de Ce (49)	Maximum : 7 000 € HT												
Lot 4 : plantes annuelles	SCA Simier Faverolles/Cher (41)	Maximum : 20 000 € HT												
02/02/17	DC20170131G023	Domaine et patrimoine – Octroi d'une case de columbarium dans le cimetière du Cœur de ville n°D 07												
02/02/17	DC20170202G024	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du Cœur de ville n°RD 06												
06/02/17	DC20170206F025	Commande publique – Marchés pour la fourniture de signalisation verticale et signalisation temporaire (marchés à bons de commande annuel) <table border="1"> <tr> <td>Lot 1 : panneaux de signalisation de police</td><td>SES Nouvelle Chambourg/Indre (37)</td><td>Maximum : 25 000 € HT</td></tr> <tr> <td>Lot 2 : panneaux et plaques de rue et panneaux "bimat"</td><td>SES Nouvelle Chambourg/Indre (37)</td><td>Maximum : 6 000 € HT</td></tr> <tr> <td>Lot 3 : panneaux de signalisation temporaire</td><td>Nadia Signalisation Cholet (49)</td><td>Maximum : 4 000 € HT</td></tr> </table>	Lot 1 : panneaux de signalisation de police	SES Nouvelle Chambourg/Indre (37)	Maximum : 25 000 € HT	Lot 2 : panneaux et plaques de rue et panneaux "bimat"	SES Nouvelle Chambourg/Indre (37)	Maximum : 6 000 € HT	Lot 3 : panneaux de signalisation temporaire	Nadia Signalisation Cholet (49)	Maximum : 4 000 € HT			
Lot 1 : panneaux de signalisation de police	SES Nouvelle Chambourg/Indre (37)	Maximum : 25 000 € HT												
Lot 2 : panneaux et plaques de rue et panneaux "bimat"	SES Nouvelle Chambourg/Indre (37)	Maximum : 6 000 € HT												
Lot 3 : panneaux de signalisation temporaire	Nadia Signalisation Cholet (49)	Maximum : 4 000 € HT												
07/02/17	DC20170207F026	Commande publique – Marché d'évacuation de déblais de terrassement entreposés au Centre Technique Municipal avec la société MS Services de Villedômer (37) (montant maxi. : 20 000 € HT)												
09/02/17	DC20170209G027	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du Cœur de ville n°RD 08												
13/02/17	DC20170213C028	Commande publique – Contrat de cession avec l'orchestre Franck Sirroteau pour le droit d'exploitation de représentation d'un spectacle « Bal du 14 juillet » (forfait de 1 969,50 € TTC)												
15/02/17	DC20170215G029	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du Cœur de ville n°KG 04												
17/02/17	DC20170217G030	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du Cœur de ville n°KD 05												
23/02/17	DC20170223U031	Domaine et patrimoine – Convention de mise à disposition gracieuse d'une												

		partie de la parcelle communale BT n°215 au lieu-dit Vallières pour la pose de ruches avec M. SAUCEDE (en contrepartie 200 pots de miel de 250 g sont vendus à la ville pour le prix de 3,15 € le pot)
23/02/17	DC20170223U032	Domaine et patrimoine – Convention de mise à disposition gracieuse d'une partie de la parcelle communale CM n°233 au lieu-dit Le Bourg pour la pose de ruches avec M. SALAUN (en contrepartie 200 pots de miel de 250 g sont vendus à la ville pour le prix de 3,15 € le pot)
27/02/17	DC20170227U033	Institutions et vie politique – Défense des intérêts de la commune de Fondettes et désignation de l'avocat (recours contre l'arrêté de permis de construire pour la halle) (Cabinet Walter & Garance - M ^e DALIBARD à Joué-Les Tours)
28/02/17	DC20170228G037	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du Cœur de ville n°JD 21
01/03/17	DC20170301F035	Commande publique – Marché pour la pose et la fourniture d'une structure destinée à installer un filet brise vue pour 2 courts de tennis à l'Espace municipal Choisille avec Passe Sport de Tours (6 250 € HT)
01/03/17	DC20170301F035	Commande publique – Marché pour l'acquisition de mobiliers de bureau destinés au Centre Technique Municipal et aux vestiaires du club de football avec l'entreprise Blanchet-Dhuismes de Parçay-Meslay (maximum 9 200 € TTC pour le mobilier du CTM et 18 700 € TTC pour le mobilier des vestiaires)
06/03/17	DC20170306E037	Domaine et patrimoine – Utilisation des salles sportives de l'Espace municipal de la Choisille par le CEST Badminton de Tours pour l'organisation d'une compétition intitulée Trophée Régional Jeunes (pour le prix de 11,30 €/2x4 courts de badminton de l'heure)
07/03/17	DC20170307U038	Institutions et vie politique – Défense des intérêts de la commune de Fondettes et désignation de l'avocat (recours en référé suspension contre l'arrêté de permis de construire pour la halle) (Cabinet Walter & Garance - M ^e DALIBARD à Joué-Les Tours)
07/03/17	DC20170307G038B	Domaine et patrimoine – Renouvellement d'une concession dans le cimetière du Cœur de ville – Caverne n°13
07/03/17	DC20170307C039	Commande publique – Contrat de cession avec la Sarl Cyclone Production pour le droit d'exploitation de représentation d'un spectacle avec l'orchestre Eddy VARNEL (forfait : 1 700 € (15/07/2017))
07/03/17	DC20170307G040	Domaine et patrimoine – Octroi d'une case de columbarium dans le cimetière du cœur de ville n° B3
09/03/17	DC20170309G041	Commande publique – Contrat de location de composition florale avec l'entreprise FLOW 'UP pour la banque d'accueil de la mairie (60 € HT/mois pour la location et 25 € HT/ mois pour la composition)
15/03/17	DC20170315F044	Finances locales – Aliénation de gré à gré de matériels désaffectés : tunnel horticole avec pieds droits pour 250 € TTC
15/03/17	DC20170315F045	Finances locales – Aliénation de gré à gré de matériels désaffectés : tunnel horticole sans pied droit pour 300 € TTC

1. Approbation du compte de gestion 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par Madame Florence XHAARD, Receveuse Municipale, pour le budget principal, le budget annexe commerces, le budget de lotissement Cormier Véron et le budget annexe de lotissement Garreau. Il a été constaté l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Receveur pour les différents budgets de l'exercice 2016.

A) Budget principal

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Section de Fonctionnement	11 071 954,83 €	12 172 777,62 €	1 100 822,79 €
Section d'Investissement	6 168 212,13 €	7 727 701,24 €	1 559 489,11 €
TOTAL	17 240 166,96 €	19 900 478,86 €	2 660 311,90 €

B) Budget annexe commerces

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Section de Fonctionnement	153 280,05 €	567 177,14 €	413 897,09 €
Section d'Investissement	57 564,33 €	59 760,40 €	2 196,07 €
TOTAL	210 844,38 €	626 937,54 €	416 093,16 €

C) Budget annexe du lotissement Cormier Véron

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Section de Fonctionnement	140,00 €	--	-140,00 €
Section d'Investissement	--	--	--
TOTAL	140,00 €	0,00 €	-140,00 €

C) Budget annexe du lotissement Garreau

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Section de Fonctionnement	310 800,00 €	310 800,00 €	0 €
Section d'Investissement	310 800,00 €	310 800,00 €	€
TOTAL	621 600,00 €	621 600,00 €	0,00 €

Globalement en 2016 ce budget est équilibré dans les deux sections. Chaque section intègre en dépense et en recette le montant du terrain à céder pour 310 800 €.

2. **Approbation du compte administratif 2016 et affectation des résultats**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Madame Catherine PARDILLOS en qualité de présidente pour le vote du compte administratif. Monsieur le Maire quitte la salle au moment du vote conformément à l'article L 2121-14.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Maire pour le budget principal, le budget annexe commerces, le budget de lotissement Cormier Véron et le budget annexe de lotissement Garreau et décide de reporter au budget 2017 les résultats des sections excédentaires du budget principal, du budget annexe commerces et du budget de lotissement Cormier Véron.

Résultats 2016

A) Budget principal

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Section de Fonctionnement	11 071 954,83 €	12 172 777,62 €	1 100 822,79 €
Section d'Investissement	6 168 212,13 €	7 727 701,24 €	1 559 489,11 €
TOTAL	17 240 166,96 €	19 900 478,86 €	2 660 311,90 €

Affectation du résultat

Section de Fonctionnement		
Recettes	12 172 777,62 €	
Dépenses	11 071 954,83 €	
Résultat de l'exercice	1 100 822,79 €	
Résultat antérieur	995 540,08 €	
Résultat cumulé		2 096 362,86 €
Section d'Investissement		
Recettes	7 727 701,24 €	
Dépenses	6 168 212,13 €	
Résultat de l'exercice	1 559 489,11 €	
Résultat antérieur	-1 892 696,73 €	
Résultat cumulé du réalisé	-333 207,62 €	
Restes à réaliser		
Recettes	2 755 939,87 €	
Dépenses	2 420 215,18 €	
Résultat des restes à réaliser	335 724,69 €	
Excédent		2 517,07 €

B) Budget annexe commerces

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Section de Fonctionnement	153 280,05 €	567 177,14 €	413 897,09 €
Section d'Investissement	57 564,33 €	59 760,40 €	2 196,07 €
TOTAL	210 844,38 €	626 937,54 €	416 093,16 €

Affectation du résultat

Section de Fonctionnement		
Recettes	567 177,14 €	
Dépenses	153 280,05 €	
Résultat de l'exercice	413 897,09 €	
Résultat antérieur	110 298,96 €	
Résultat cumulé de fonctionnement		524 196,05 €
Section d'Investissement		
Recettes	59 760,40 €	
Dépenses	57 564,33 €	
Résultat de l'exercice	2 196,07 €	
Résultat antérieur	102 765,87 €	
Résultat du réalisé	104 961,94 €	
Restes à réaliser		
Recettes		

Dépenses	1 350,00 €	
Résultat des restes à réaliser	-1 350,00 €	
Résultat cumulé d'investissement		103 611,94 €

C) Budget annexe du lotissement Cormier Véron

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Section de Fonctionnement	140,00 €	--	-140,00 €
Section d'Investissement	--	--	--
TOTAL	140,00 €	0,00 €	-140,00 €

Affectation du résultat

Section de Fonctionnement		
Recettes		
Dépenses	140,00 €	
Résultat de l'exercice	-140,00 €	
Résultat antérieur	4 587,23	
Résultat cumulé de fonctionnement		4 447,23 €
Section d'Investissement		
Résultat cumulé d'investissement	386 247,75 €	

D) Budget annexe du lotissement Garreau

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Section de Fonctionnement	310 800,00 €	310 800,00 €	0 €
Section d'Investissement	310 800,00 €	310 800,00 €	€
TOTAL	621 600,00 €	621 600,00 €	0,00 €

3. Bilan des acquisitions et cessions 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte du bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées en 2016 annexé au compte administratif 2016

EXERCICE BUDGETAIRE 2016				
Libellé	Budget principal		Budget annexe commerces	
	Superficie	Montant	Superficie	Montant
Acquisitions foncières (voirie et espaces verts)	26 673 m ²	1 692 €	---	---
Cessions immobilières	8 413 m ²	1 266 €	6 508 m ²	1 030 000 €

4. Débat sur la formation des élus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte des actions de formation des élus de

l'exercice 2016, fixe le montant 2017 des crédits ouverts pour la formation des élus à 3 000 euros et décide de déterminer l'orientation de la formation des élus comme suit :

- l'organisation territoriale et les différents niveaux de compétences
- les fondamentaux de l'action publique locale
- les sujets en lien avec les délégations des différentes commissions
- l'actualisation des connaissances en fonction des modifications législatives ou réglementaires intervenues ou à venir ;

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2017 pour un montant de 3 000 euros.

5. Budget 2017

A - Vote des taux des trois taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 29 voix pour et 4 contre (Groupe Réuni(e)s pour Fondettes), décide le maintien des taux des trois taxes pour l'année 2017 :

Taxes	Taux 2017
Taxe d'habitation	19,67 %
Taxe sur le foncier bâti	24,81 %
Taxe sur le foncier non bâti	58,35 %

Dès que l'état de notification des bases d'imposition pour 2017 (état 1259 MI) sera communiqué à la Ville, il sera dûment complété et transmis à la Préfecture conformément à la présente décision de maintien des taux.

B - Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions aux associations reprises dans le tableau annexé pour un montant total de 587 358 € pour l'exercice 2017.

Dans le cadre des subventions aux associations, un fonds de soutien aux projets solidaires culturels, et sportifs, intitulé Fonds de Solidarité et Développement des Initiatives Culturelles et Sportives (FSDICS) a été ouvert. Cette aide est destinée à accompagner ponctuellement les projets « exceptionnels » en lien avec la culture, le sport et la solidarité. Le montant maximum octroyé par projet s'élève à 800 €.

C - Vote du budget principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 7 voix contre (groupes Réuni(e)s pour Fondettes et Agir pour Fondettes), adopte le budget principal 2017

BUDGET PRINCIPAL (hors restes à réaliser) 19 934 120 €	
Recettes réelles de Fonctionnement 11 203 137 €	Dépenses Réelles de Fonctionnement 10 425 900 €
Excédent Antérieur Reporté 2 096 363 €	Autofinancement 2 873 600 €
Recettes réelles d'Investissement 3 761 020 €	Dépenses d'investissement 6 634 620 €
Autofinancement 2 873 600 €	

D - Vote du budget annexe commerces

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget annexe commerces 2017, arrêté

comme suit :

BUDGET ANNEXE COMMERCEES 2017	
1 699 458,00 €	
Section de fonctionnement	Section d'investissement
547 996,05 €	1 111 461,94 €

E - Vote du budget annexe du lotissement Cormier Véron

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget annexe du lotissement CORMIER VERON 2017, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT CORMIER VERON 2017	
630 907,00 €	
Section de fonctionnement	Section d'investissement
124 553,00€	506 354,00 €

F - Vote du budget annexe du lotissement Garreau

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget annexe du lotissement GARREAU 2017, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT GARREAU 2017	
771 600,00 €	
Section de fonctionnement	Section d'investissement
410 800,00 €	360 800,00 €

6. Demande de fonds de concours à Tours Métropole Val de Loire pour l'aménagement des parkings autour de l'espace aquatique communautaire au lieu-dit Les Grands Champs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, demande à Tours Métropole Val de Loire l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 300 000 € pour l'aménagement des parkings autour de l'espace aquatique communautaire au lieu-dit Les Grands Champs et adopte le plan de financement et autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tout document en application de la présente délibération.

PLAN DE FINANCEMENT - AMENAGEMENT PARKINGS LIEU-DIT LES GRANDS CHAMPS AUTOUR DE L'ESPACE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE			
Dépenses		Recettes	
Aménagement parking piscine	541 885,50 € H.T.	Fonds de concours	300 000,00 €
Extension parking	70 679,45 € H.T.	Participation Ville	312 564,95 €
Total	612 564,95 € H.T.	Total	612 564,95 €

7. Convention annuelle d'objectifs avec l'association culturelle et d'animations de Fondettes « L'Aubrière »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de conclure une convention d'objectifs avec l'association culturelle et d'animation de Fondettes "L'Aubrière" pour l'année 2017 avec une subvention totale de 202 130 € ; décide de répartir la subvention sur les actions reprises ci-après ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention à intervenir ; dit que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget principal de l'exercice en cours (article 657.4)

Répartition de la subvention attribuée à l'association L'Aubrière de Fondettes pour 2017		
N°	ACTION	MONTANT
1	Mise en place d'un projet d'activités musicales associant enseignement et pratique instrumentale	112 912 €
2	Mise en place d'actions en direction de la jeunesse	63 134 €
3	Gestion d'un espace convivial autour du livre	12 234 €
4	Mise en place d'ateliers d'activités culturelles, d'expression et de loisirs	13 850 €
TOTAL		202 130 €

8. Convention d'objectifs 2017-2019 avec le Comité des Œuvres Sociales du personnel communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de conclure une convention d'objectifs pour trois ans, avec le Comité des œuvres sociales du personnel communal (COS) de Fondettes ; autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention à intervenir et tout document en application de la présente délibération ; Dit que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget principal de l'exercice en cours et suivants (article 657.4). La subvention octroyée au COS correspond à 0,5 % de la masse salariale (lignes budgétaires du chapitre 012). Pour 2017, le montant de la subvention annuelle s'élève à 31 659 €.

9. Avenants aux marchés de travaux du Centre Technique Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer les avenants relatifs aux marchés de construction du centre technique municipal ainsi que tout document en application de la présente délibération ; dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de l'exercice en cours

Lot	Plus-value	Moins value	Variation totale
Lot 1B - Structure bois	3 960,25 €	--	+ 2,02 %
Lot 4 - Menuiseries extérieures	--	--	0 %
Lot 6 - Cloison doublage faux plafond		93,06 €	- 0,3 %
Lot 7 - Menuiseries intérieures	769,00 €		+ 1,88 %
Lot 10 - Electricité	3 402,63 €		+ 2,89 %
Lot 11 - Carrelage	650,00 €		+ 6,77 %
Lot 12 - Peinture		2 557,05 €	- 12,38 %
Pourcentage total d'évolution + 1 %			

10. Autorisation de travaux pour la réfection de la toiture du bâtiment de l'Espace culturel de l'Aubrière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer la demande d'autorisation de travaux pour la réfection de la toiture du bâtiment de l'Espace culturel de l'Aubrière et à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ; précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget principal de l'exercice en cours.

11. Déclaration préalable pour la remise en peinture du chalet de la structure municipale d'accueil de la petite-enfance La Poupardière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la déclaration préalable de travaux de peinture du chalet de stockage de la structure municipale d'accueil de la petite enfance La Poupardière et à accomplir toutes formalités administratives nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération ; précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de l'exercice en cours.

12. Convention avec l'association Le Damier Tourangeau pour l'animation des temps d'activités périscolaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de conclure une convention avec l'association le Damier Tourangeau de Tours pour l'organisation des temps d'activité périscolaire jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017, moyennant le coût de 30 € /l'heure ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention à intervenir ainsi que tout document en application de la présente délibération ; dit que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget général (article 6288).

13. Actualisation de la carte scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la nouvelle carte scolaire applicable à compter de la rentrée scolaire 2017 (ci-après).

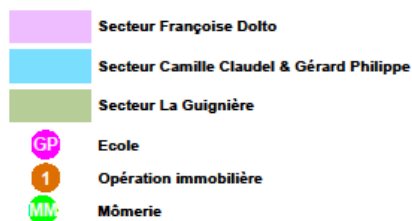
14. Convention de mise à disposition de l'animatrice du relais d'assistants maternels de Fondettes auprès des communes de Luynes et de Saint-Etienne-de-Chigny

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la mise à disposition d'un agent communal de Fondettes du cadre d'emplois des éducatrices de jeunes enfants, au profit du Relais d'assistants maternelles intercommunal de Fondettes, Luynes et Saint Etienne de Chigny à raison de 100% de son temps de travail, pour une année, sous réserve de l'avis favorable de la commission administrative paritaire ; autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention à intervenir ainsi que tout document en application de la présente délibération.

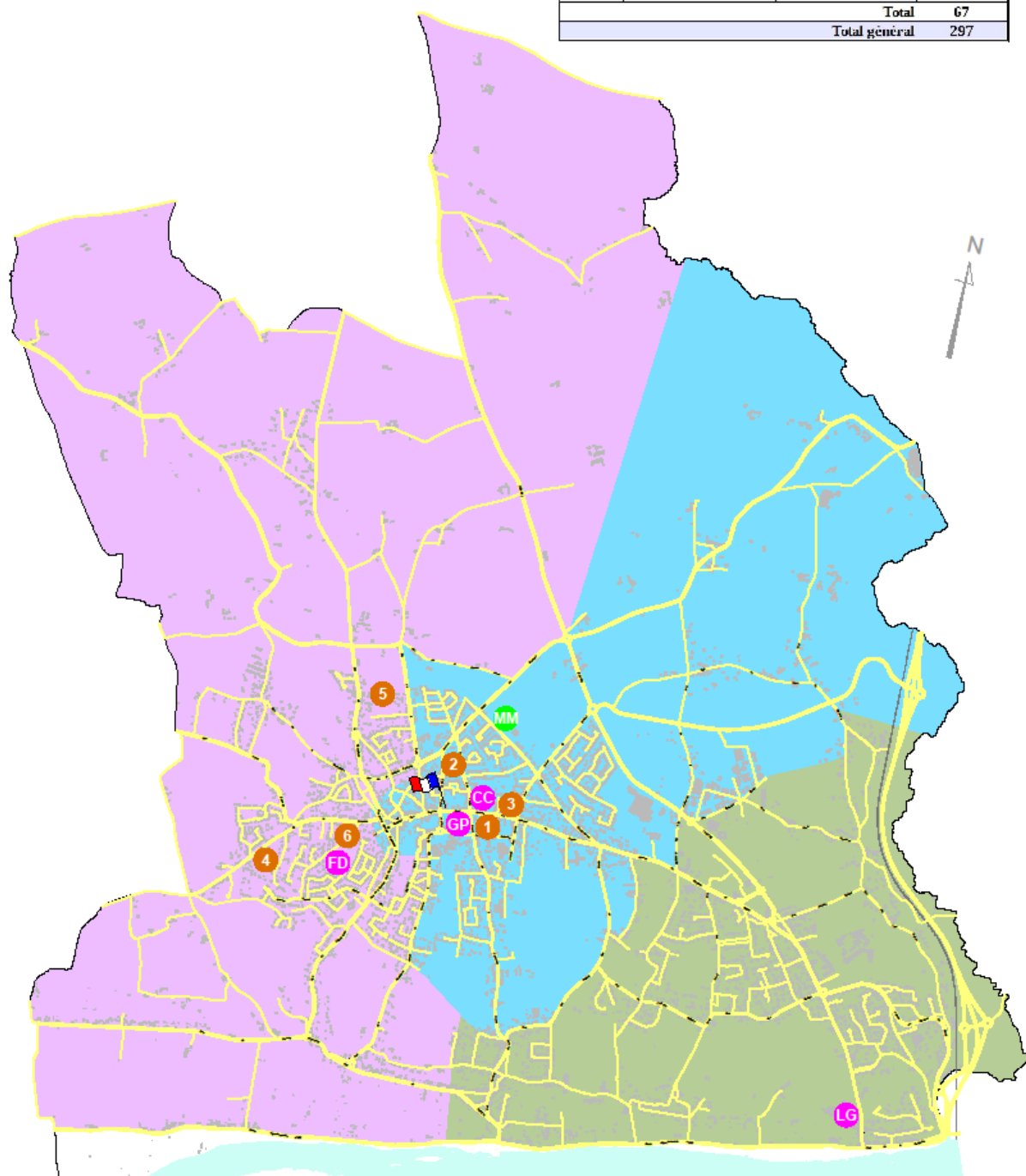
15. Convention de mise à disposition de l'animatrice du relais d'assistants maternels de Fondettes auprès des communes de Luynes et de Saint-Etienne-de-Chigny

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la mise à disposition d'un agent communal de Fondettes du cadre d'emplois des éducatrices de jeunes enfants, au profit du Relais d'assistants maternelles intercommunal de Fondettes, Luynes et Saint Etienne de Chigny à raison de 100% de son temps de travail, pour une année, sous réserve de l'avis favorable de la commission administrative paritaire ; autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention à intervenir ainsi que tout document en application de la présente délibération.

CARTE SCOLAIRE



Secteurs	Opérations immobilières	Date de livraison	Nombre de logements
Claudel-Gérard Philippe			
1	Maymoné	Juillet et octobre 2017	120
2	Clos Dupuy Ataraxia	Non définie	35
3	Les Magnolias	1er semestre 2018	75
Total			230
Françoise Dolto			
4	Val de Braye Marignan	Non définie	35
5	Les Ruettes	Non définie	30
6	Les Cossons	Non définie	2
Total			67
Total général			297



16. Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

EFFECTIFS DES AGENTS TITULAIRES

- Filière ADMINISTRATIVE

1/ Transformation d'un poste d'adjoint administratif en un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet :

adjoint administratif

ancien effectif : 7

nouvel effectif : 6

adjoint administratif principal 2ème classe

ancien effectif : 6

nouvel effectif : 7

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget principal de la Commune.

17. Présentation du plan de formation 2017- 2019 du personnel communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le plan de formation du personnel communal pour la période 2017-2019 (conformément à la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté) ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout acte en application de la présente délibération ; dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de la Collectivité.

18. Rémunération des agents transférés à Tours Métropole Val de Loire : prise en charge des heures supplémentaires effectuées dans le cadre des compétences communales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à rémunérer les heures supplémentaires effectuées par les agents transférés et mis à disposition de la Ville selon les dispositions réglementaires en vigueur, pour l'exercice de missions en dehors du temps de travail et relevant de la compétence communale notamment des actions spécifiques telles que les scrutins électoraux et événements municipaux ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document en exécution de la présente délibération ; dit que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget principal de la Ville.

19. Actualisation du montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer le montant des indemnités des fonctions du maire, des adjoints et de deux conseillers municipaux, avec effet au 1^{er} janvier 2017 tel que prévu par le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 relatif aux indices de la fonction publique, comme suit :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS DES ÉLUS		
FONCTION	Nom et prénom	Pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique
Maire	De OLIVEIRA Cédric	65 %
1ère adjointe	PARDILLOS Catherine	26,31 %
2ème adjoint	LAUNAY Jean- Paul	25,65 %
3ème adjoint	LECLERCQ Nathalie	26,31 %
4ème adjoint	PILLOT François	26,31 %
5ème adjointe	SARDOU Dominique	25,65 %
6ème adjoint	CHAPUIS Hervé	26,31 %
7ème adjointe	COLLIN Mathilde	26,31 %
8ème adjoint	DEBEURE Sylvain	26,31 %

9ème adjoint	BOURLIER Philippe	26,31 %
1 ^{er} Conseiller municipal délégué en charge du commerce, de l'artisanat et du développement économique	GARNIER Christophe	6 %
2ème Conseillère municipale déléguée en charge de la vie des quartiers et de la démocratie locale	JUILLET Anne	6 %

Les pourcentages votés en 2014 sont inchangés. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal.

Affiché le 5 avril 2017

**Le Maire,
Cédric de OLIVEIRA**